Santé des familles : projet international de coopération au développement de la santé des familles

PAB4016-OSAN_

Domaine : **Sciences de la santé publique** Grade académique : **Bachelier : sage-femme - Namur**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
5	**64 h**
PRÉREQUIS	**CO-REQUIS**
Aucun	*Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département paramédical de Sainte-Elisabeth	Fabienne Lecris	Geneviève CASTIAUX	Geneviève CASTIAUX Milena JAROSIK Delphine RASADOR

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
PA-Sage-femme	4	Choix individuel

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Le projet « Inter S. » porte sur le développement de la compétence « Gestion de projet dans un environnement interdisciplinaire et interculturel ».

Trois départements de la Hénallux sont engagés conjointement dans le projet « Inter S. » : paramédical (sages-femmes et infirmières), pédagogique, social. Des partenaires internationaux (majoritairement des associations d'aides diverses au développement), proposés par les départements, y sont co-acteurs.

Concrètement, il s'agit de proposer en groupe interdisciplinaires (de deux à quatre personnes) des pistes d'action en réponse à une problématique soulevée par les partenaires de terrain (association, ONG, institution) du pays concerné, dans un cadre de coopération interculturelle Nord/Sud, proposée par l'équipe pédagogique sur base de l'analyse des besoins réalisée par le partenaire.

Cette unité d'enseignement (UE) s'adresse exclusivement aux étudiant.e.s d'année diplômante, en recherche de futurs horizons professionnels nouveaux, de développement de leurs compétences (*Softskills*) d'adaptabilité, d'ouverture d'esprit, de relations inter personnelles différentes, d'expériences de rencontres de partenaires non Union Européenne.

A ce stade du cursus, cette UE propose un aspect différent de la profession; l'étudiant.e s'y engage dans un processus relationnel spécifique, forcément influencé par les cultures et disciplines des différents partenaires. L'engagement via une charte de bonnes pratiques est obligatoire.

La mise en œuvre concrète du projet peut, dans un second temps, se réaliser lors d'une mobilité chez le partenaire par toute ou une partie des étudiant.e.s. Dans le respect des attentes du partenaire, chaque projet doit cependant obligatoirement faire l'objet d'une mise en oeuvre concrète sur place par au moins un.e étudiant.e du projet.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Sur base du Référentiel de compétences intégré interréseaux en bachelier sage-femme (2022):

S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.

- Développer son identité Professionnelle

Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires.

- Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propres à sa formation et à l'exercice de la profession
- Pratiquer une démarche éthique

Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative.

- Planifier son travail en tenant compte des situations et des impératifs organisationnels
- Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire

Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective.

- Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public-cible
- Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives
- Mettre en œuvre les interventions
- Évaluer et réajuster le processus et/ou les stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention

Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel.

- Transmettre oralement et/ou par écrit les données
- Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré

Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des Sages-femmes.

- Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 **Description de l'unité d'enseignement**

OBJECTIFS

Objectifs spécifiques du travail collaboratif réalisé tout au long de l'année :

1. Contribuer à un développement social, économique et culturel qui soit durable tel que le préconise le PNUD et les Nations Unies dans les Objectifs du Millénaire pour le développement.

2. Participer à la construction de l'Etat de droit, de la Démocratie et à la promotion des Droits Humains. Dans ce cadre, une attention particulière est donnée en faveur des partenariats visant l'accès à l'enseignement pour tous, le développement de systèmes de santé et de protection sociale performants, de modèles et de projets économiques visant la responsabilité sociétale et la finalité sociale.

3. Promouvoir, développer et valoriser l'interculturalité.

4. S'établir sur une base de coresponsabilité et de réciprocité, dans le respect mutuel et la confiance. Ceci se traduit par une véritable mise en œuvre de co-construction de l'ensemble des dimensions du partenariat.

5. Intégrer les principes de bonne gouvernance, de lutte contre la corruption[1] et de promotion des droits fondamentaux du travail[2].

6. Questionner et construire une identité professionnelle collective forte des métiers et des formations auxquels les projets renvoient. Le partenariat peut contribuer de manière explicite à construire des formes innovantes des métiers et ainsi créer une identité collective de ceux-ci.

7. Développer la dimension d'éducation au développement entendu comme un processus qui vise à provoquer des changements de valeurs et d'attitudes sur les plans individuel et collectif en vue d'un monde plus juste, dans lequel ressources et pouvoir sont équitablement répartis dans le respect de la dignité humaine[3].

---

[1] *Transparency international. Disponible sur http://www.transparency.org/*

[2] *Organisation Internationale du travail (normes du travail). Disponible sur http://www.ilo.org/global/standards/lang--fr/index.html*

[3] *Référentiel sur l'éducation au développement, Acodev*

CONTENU

L'avis de l'association et leur analyse fine du terrain est prépondérante dans le choix et la construction du projet.

Pour les futures sages-femmes, **le projet peut concerner au sens large**, sur base de la *International Confederation of Midwives* (ICM)[1]: les soins, le soutien et les conseils de santé sexuelle, reproductive, maternelle, du nouveau-né, de l'enfant jusqu'à 2 ans ½ (pour la vaccination), et de l'adolescent (SSRMNA) tout au long de la vie des femmes, des filles, des personnes de la diversité sexuelle et de genre Le public cible est adulte ou non.

Chaque équipe multidisciplinaire d'étudiant.e.s fait émerger avec l'aide des associations partenaires les détails de la situation-problème priorisée dans le projet.

Le projet est ensuite construit ensemble de façon théorique (selon le cahier des charges) lors de rencontres conjointes. Chaque discipline y apporte sa contribution spécifique et enrichi le projet.

[1] ICM (2025). *Philosophie et modèle de soins de pratique sage-femme*.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

-Le cahier des charges du projet déposé en ligne sur Moodle.

_Les grilles d'évaluation déposées en ligne sur Moodle

-DRION, C. (2005). *Education au développement enjeux, définitions, principes pédagogiques et approche genre.*En ligne : https://portailqualite.acodev.be/fr/system/files/node/157/education_au_developpement_enjeux_definitions_principes_pedagogiques_et_approche_genre.pdf

-Henallux, s.d. :*« Principes et dispositions en matière de coopération au développement de la Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg »*,en ligne : https://services.henallux.be/international/fr/nordsud/index.php?p=97

-Organisation Internationale du travail, s.d. :*Normes du travail. En ligne : http://www.ilo.org/global/standards/lang--fr/index.html*

-Transparency international, en ligne: https://www.transparency.org/

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ASAB4026-GPI — Gestion de projet international, interculturel et solidaire de soutien à la santé des familles, évaluation du projet	**Obligatoires:** Le dossier "Cahier des charges " de l'UE. Les grilles d'évaluations formatives et certificatives.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ASAB4026-GPI — Gestion de projet international, interculturel et solidaire de soutien à la santé des familles, évaluation du projet	64 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

ASAB4026-GPI — Gestion de projet international, interculturel et solidaire de soutien à la santé des familles, évaluation du projet	**Processus :** 1. **Etape à distance:** Pour participer au projet, chaque étudiant.e doit obligatoirement suivre le module général de "préparation aux mobilités internationales" proposé par le département paramédical. La participation au Week-end spécifique (résidentiel) de préparation et de décision des attributions de projets est également obligatoire. Il se déroule généralement début octobre. La date est communiquée fin juin de l'année académique précédente par la responsable des relations internationales. Chaque étudiant.e s'engage à respecter la charte du travail collaboratif signée en début de projet. Au quadrimestre 1, lors du WE spécifique, les étudiant.e.s forment des groupes interdisciplinaires de 2 à 4 personnes, sur base de l'adhésion au même projet. Une enseignante de l'un des départements concernés les accompagne à distance. **Le quadrimestre 1** est consacré au travail théorique sur le projet : chaque équipe multidisciplinaire d'étudiant.e.s rencontre à distance l'association, autant de fois que nécessaire, et fait émerger avec leur aide les détails de la situation-problème priorisée dans le projet. Le projet est ensuite construit ensemble de façon théorique (selon le cahier des charges) lors de rencontres conjointes. Il est remis sous forme de travail écrit pour évaluation en janvier. Les moyens mis en œuvre dans le travail collaboratif doivent : 1. *Répondre à la question de la pertinence, de la faisabilité et de l'efficience, en regard des ressources des partenaires et d'une analyse fine du contexte dans lequel ils s'inscrivent.* *2. Respecter la transparence dans toutes les étapes du processus.* *3. Assurer au maximum la durabilité de l'action en favorisant l'autonomie des acteurs et des processus.* *4. Respecter les normes et les pratiques éthiques et déontologiques des métiers et des formations dans lesquelles se situe le partenariat. Les partenaires explicitent dans la convention les principes à adopter et les enjeux éthiques à questionner.* *5. Utiliser le travail en réseau/collaboratif.* *6. Distinguer le processus du résultat, l'un étant aussi important que l'autre.* *7. Evaluer les actions de manière continue.* *8. Assurer la visibilité générale de l'action, en interne et en externe.* *9. Assurer le partage des bonnes pratiques.* 2. **Etape sur place :** **Le quadrimestre 2** est consacré à la mise en œuvre du projet sur le terrain, dans le cadre d'un stage des étudiant.e.s. Il n'y a pas d'obligation pour l'étudiant.e de réaliser un stage à l'étranger pour participer à ce projet; en ce cas il/elle a *l'obligation d'accompagner le projet à distance jusqu'à son bilan final.* Un dossier administratif de mobilité doit être construit et complété; le suivi est assuré par la responsable des relations internationales du département. Sur base de ce dossier, un financement d'aide à la mobilité est octroyé. Durant la mobilité, les étudiant.e.s évaluent en continu leur projet, l'ajustent, demandent des feed-backs au partenaire, et partagent les résultats avec leur coach lors de rendez-vous en distanciel. 3. **Au retour :** Les étudiant.s effectuent un bilan individuel et collectif du projet, qui est partagé avec la coach et le partenaire. Ils participent également à la journée obligatoire de débriefing collectif de mobilités organisée au département.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE ne contient qu'une AA.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

En janvier, selon le planning d'examens :

Chaque groupe remet le cahier de charges du projet en ligne sur Moodle selon les modalités prévues (travail de groupe certificatif).

Chaque étudiant.e remet sa grille d'auto-évaluation formative individuelle du processus, complétée, selon les modalités prévues (travail individuel formatif).

En juin, selon le planning d'examens :

Chaque étudiant.e remet sa grille d'auto-évaluation certificative individuelle du processus, complétée, selon les modalités prévues (travail individuel certificatif).

Si l'unité n'est pas validée à l'issue de la délibération de juin, en août selon le planning d'examens, l'étudiant.e représente la partie en échec:

- L'étudiant remet le cahier de charges du projet en ligne sur Moodle (travail individuel certificatif).Ce travail est amélioré sur base des bilans effectués en cours d'année et durant la mobilité.
- L'étudiant remet une analyse réflexive sur son processus en ligne sur Moodle (travail individuel certificatif).Ce travail est amélioré sur base des remarques et consignes données par le coach.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

En janvier :

-Partie travail de groupe certificative: 50% de la note finale.

Six critères seront utilisés pour juger de la pertinence du travail écrit théorique sur base d'une grillé critériée d'évaluation certificative du travail écrit de groupe (voir cahier des charges).

• Critère 1 : leadership disciplinaire ;

• Critère 2 : dynamique de groupe ;

• Critère 3 : niveau d'op/érationnalisation du projet ;

• Critère 4 : densité du contenu ;

• Critère 5 : pertinence des sources exploitées ;

• Critère 6 : qualité des pistes d'action proposées.

La note obtenue lors du travail de janvier est une note collective partielle (50% de la note finale) et n'apparaît donc pas au relevé de notes de janvier. Elle est communiquée oralement aux étudiants lors d'un entretien collectif de débriefing du travail, uniquement sur RDVS avec l'enseignante correctrice (coach).

En juin :

-Partie processus individuel: 50% de la note finale.

Si l'unité n'est pas validée à l'issue de la délibération de juin : seule la partie en échec est à remédier:

-Partie processus individuel: remédiable par une analyse réflexive sur base des consignes données individuellement à l'étudiant.e par le coach lors de la consultation de copies (50% de la note finale).

-Partie travail de groupe certificative: remédiable individuellement sur base des consignes données individuellement à l'étudiant.e par le coach lors de la consultation de copies (50% de la note finale).

Conformément au REED 26/27, article 47, **en cas d'absence à l'évaluation d'une ou plusieurs AA de l'unité, la note de zéro sera attribuée à l'AA concernée ainsi qu'à l'UE dont elle fait partie.**

Les consignes détaillées, critères d'évaluation et modalités pratiques des épreuves sont mis à disposition sur Moodle au plus tard six semaines avant les évaluations concernées.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
—	L'évaluation de cette unité est intégrée et comporte deux parties: un travail écrit collectif et une évaluation de processus individuelle.

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ASAB4026-GPI — Gestion de projet international, interculturel et solidaire de soutien à la santé des familles, évaluation du projet	Travail de groupe écrit en janvier + évaluation de processus individuel en juin.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.